



Conseil de Quartier
Fragny
Mardi 19 octobre 2010

Avec la participation de

Rémy Rebeyrotte, maire d'Autun, vice-président du conseil général de S&L chargé de la Culture

Jacques Lioret, 1^{er} adjoint chargé de l'Economie, de l'Emploi, du Développement durable, de l'Habitat, de l'Aménagement et de l'Urbanisme

Monique Gatier, adjoint chargé des Solidarités, du Logement, de la Famille et de la Politique de la Ville

Nicole Maglica, adjoint chargé de la Culture

Roger Vernay, adjoint chargé de la Sécurité, de la Vie quotidienne, de la Vie des Quartiers et de la Vie associative

Régine Devoucoux, conseiller municipal délégué au Logement, près des Personnes âgées et à la Politique de la Ville

Hubert Lobreau, conseiller municipal délégué aux Equipements sportifs et de Loisirs

Patricia Lamalle Pinard, conseiller municipal

Michel Clair, DSTA, **Pierre Montcharmont**, DGS

I) M. le Maire souhaite, dans un premier temps, apporter les précisions suivantes :

- 1) Une incertitude pesant sur les décisions de l'Etat, il faut faire preuve de prudence financière. Depuis 2 ans, les aides de l'Etat diminuent de 400000€ par an. Grâce aux mesures déjà prises, la Ville d'Autun n'a pas de souci, mais les dépenses sont en augmentation (gaz, électricité,...) et les recettes diminuent. Un étalement des choix d'investissement est nécessaire.
- 2) Des explications sont données concernant la décision de la ville d'Autun appliquant la loi Borloo pour lutter contre la rétention foncière. Le Plan Local d'Urbanisme va être revu. Il n'a bénéficié que de quelques modifications depuis 1980. Dans ce cadre, une enquête publique aura lieu. Une réunion avec tous les propriétaires concernés par l'augmentation de la taxe foncière est prévue le 17 novembre.

II) Travaux sur le Quartier

La réfection du réseau d'eau potable sur Fragny est programmée sur 4 ans. La première tranche va débuter prochainement avec l'entreprise Tracyl sur l'axe principal, sur une longueur d'environ 1Km. Les travaux devraient être

terminés avant Noël. Le remplacement des branchements en plomb sera également effectué. Le coût de cette 1^{ère} tranche est d'environ 80 000€.

III) Questions diverses

Depuis la réfection de la chaussée suite aux travaux d'assainissement, 48 rue de la Forêt de Planoise, les sous-sols sont inondés lors de pluies importantes.

En quittant Fragny en direction d'Autun, aucun panneau n'indique la fin de limitation de vitesse.

Un courrier va être adressé au département.

Avec l'implantation de nouvelles habitations, le réseau d'assainissement sera-il suffisant ?

Une étude de l'ensemble du réseau d'assainissement d'Autun est en cours. La rénovation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) citée précédemment prendra en compte les conclusions de celle-ci.

Où en est-on du dossier de la taxe foncière sur les propriétés non bâties ?

Des demandes de dégrèvements sont en cours, les personnes concernées ont reçu un courrier de la ville et doivent adresser un courrier de réclamation individuelle aux services fiscaux. Un nouvel avis d'imposition avec dégrèvement total ou partiel leur sera adressé.

Suite à la remarque concernant l'augmentation de la taxe des ordures ménagères, il est à noter que le taux appliqué par la CCA est le moins élevé du département : 9,9 %.

La pose d'un panneau « gibiers dangereux » sur la route départementale a déjà fait l'objet d'une demande mais n'a pas été réalisée.

Ce point va être étudié par les services.

Au niveau des 4 chemins, un fossé, bouché par des engins sortant le bois, empêche l'évacuation de l'eau et la crainte de verglas l'hiver est réelle.

A la Bondelue, une voirie est en très mauvais état.

Vérifier que cette voirie appartient bien à la ville et non à l'ONF.

Qu'en est-il du cantonnier sur Fragny ?

Il est intégré dans l'ensemble du service mutualisé des services techniques. Un agent référant doit cependant être désigné pour Fragny.

Les routes de Montromble et des Feuillies sont dégradées. Les fossés sont à refaire.

Les routes forestières (ligne de l'Épousée, ...) sont en mauvais état, alors qu'elles sont fréquemment utilisées, notamment pour les transports scolaires.

Celles-ci appartiennent à l'Onf qui doit les entretenir. Ce problème a déjà été signalé lors des réunions régulières avec cet établissement public.

Le panneau STOP n'a jamais été installé à l'extrémité de la rue des Feuillies.

Le nécessaire va être fait.

Un arrêt de bus est positionné au niveau du Centre Educatif Fermé. Est-il possible de le déplacer, par exemple vers l'église ?

A étudier.

Suite à la construction de plusieurs pavillons le long de la rue de la Forêt de Planoise en arrivant sur Fragny, les enfants se déplacent pour se rendre à l'arrêt de bus au niveau de la Communale. L'accotement pourrait-il être aménagé ?

Les poubelles positionnées devant la Communale pourraient-elles être dissimulées ?

La porte du cimetière ne ferme plus.

La serrure va être remplacée.